

CHERCHEUSE INVITÉE CHERCHEUR INVITÉ

1. Définition

Le statut de chercheuse ou chercheur invité est attribué à une chercheuse ou chercheur – professeure ou professeur associé, chercheuse ou chercheur associé, chercheuse ou chercheur postdoctoral, stagiaire ou autre – qui est invité à participer à des travaux de recherche à l’Université. La chercheuse ou le chercheur invité doit effectuer un ou plusieurs séjours prolongés d’une durée totale d’au moins un mois à l’Université de Moncton.

2. Nomination et durée du mandat

Le statut de chercheuse ou chercheur invité est sollicité par une professeure ou un professeur de l’Université de Moncton. La demande est accompagnée d’un *curriculum vitæ*, d’un plan de travail et d’une recommandation de la doyenne ou du doyen ou de la directrice ou du directeur de l’unité d’accueil. L’invitation à la chercheuse ou au chercheur concerné est faite par la vice-rectrice ou le vice-recteur adjoint à la recherche au nom de la rectrice ou du recteur. La lettre d’invitation précise la durée du mandat.

3. Attributions

La chercheuse ou le chercheur invité participe à des travaux de recherche en collaboration avec des membres de son unité d’accueil. Il peut donner des séminaires et participer, à titre d’invitée ou d’invité, aux activités pertinentes de l’unité.

4. Droits et privilèges

Le statut de chercheuse ou chercheur invité donne accès à divers services universitaires. Il permet l’émission d’une carte d’identité donnant accès à l’utilisation des services de la bibliothèque, des centres de documentation, du service de logement et des services informatiques de l’Université au même titre que les étudiants de cycles supérieurs de l’Université. Les frais d’utilisation des installations sportives et du stationnement sont les mêmes pour les chercheuses et chercheurs invités que pour les membres étudiants des cycles supérieurs de l’Université. Sur demande et selon la disponibilité, la faculté ou l’unité d’accueil peut fournir un espace de travail ou l’accès à des installations de recherche à la chercheuse ou au chercheur invité.